

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ACCÈS ET D'UTILISATION D'ELIA- PROFESSIONNELS

(En vigueur depuis 01/01/2022)

1. DOMAINE D'APPLICATION, OBJET ET PORTÉE DES CONDITIONS GÉNÉRALES

Ces dispositions (ci-après les «**CONDITIONS GÉNÉRALES**») régissent les conditions d'accès et d'utilisation de l'outil technologique «**ELIA**» (ci-après le «**TRADUCTEUR ELIA**»), qu'ELEKA INGENIARITZA LINGUISTIKA, S.L.U. (organisme légalement constitué selon le droit espagnol, domicilié à Usurbil (Province de Gipuzkoa), sis à Zelai Haundi, 3, Osinalde Industrial Polygon, enregistré au registre du commerce de Gipuzkoa, volume 1 972, folio 71, fiche SS-21 026 et titulaire du Numéro espagnol d'identité fiscale (NIF) B-20779161 met à disposition des clients professionnels qui en font l'acquisition (ci-après, le «**CLIENT**»).

Sans préjudice de ce qui précède, l'accès et l'utilisation à certaines fonctions et/ou services couverts par le TRADUCTEUR ELIA peuvent être soumis à des conditions particulières (ci-après les «**CONDITIONS PARTICULIÈRES**») qui pourront le cas échéant remplacer, compléter et/ou modifier les **CONDITIONS GÉNÉRALES** ; en cas de contradiction, les conditions particulières prévaudront sur les générales. Avant d'utiliser ces fonctions ou services, le CLIENT doit par conséquent accepter les **CONDITIONS PARTICULIÈRES** qui les régissent au moyen du système d'acceptation correspondant.

En contractant l'accès au TRADUCTEUR ELIA et son utilisation, le CLIENT accepte expressément et sans réserve les **CONDITIONS GÉNÉRALES**, cette acceptation ayant la même validité et la même efficacité que tout contrat conclu par écrit et signé. En cas de refus du CLIENT d'accepter **CONDITIONS** générales dans leur intégralité, il n'aura pas l'autorisation d'utiliser le TRADUCTEUR ELIA.

2. DÉFINITIONS

Aux fins des **CONDITIONS GÉNÉRALES**, les concepts suivants ont la signification suivante :

- « **CONDITIONS GÉNÉRALES** » Il s'agit des présentes dispositions et de leurs annexes.
- « **CONDITIONS PARTICULIÈRES** » Toute condition particulière relative à l'accès et à l'utilisation de certaines fonctions et/ou services inclus dans le TRADUCTEUR ELIA qui, le cas échéant, peut être définie en sus des **CONDITIONS GÉNÉRALES**.
- « **CONTRAT** » Indique l'ensemble formé par les **CONDITIONS GÉNÉRALES** et les **CONDITIONS PARTICULIÈRES** si elles existent.
- « **ELEKA** » : Signifie ELEKA INGENIARITZA LINGUISTIKOA, S.L.U.
- « **CLIENT** » : Désigne la personne morale ou le professionnel particulier qui a passé un contrat portant sur l'accès et l'utilisation du TRADUCTEUR ELIA dans le cadre de son activité professionnelle.

- « **PARTIE/S** » : Désigne conjointement ELEKA et le CLIENT, ou chacun individuellement, selon le cas.
- « **TRADUCTEUR ELIA** » : Il s'agit de l'outil de traduction en ligne qu'ELEKA met à la disposition des CLIENTS qui le contractent.
- « **API REST** » : Désigne l'interface de programmation des applications fournie par ELEKA qui permet l'intégration du TRADUCTEUR ELIA avec les APPLICATIONS DU CLIENT (défini ci-après).
- « **API CAT** » : Nom d'une clé de licence spéciale pour connecter le TRADUCTEUR ELIA à certains OUTILS PROFESSIONNELS (défini ci-après).
- « **PLUGIN** » : Programme informatique complémentaire utilisé pour connecter le TRADUCTEUR ELIA à certains OUTILS PROFESSIONNELS (défini ci-après).
- « **API/s** » : Désigne conjointement API REST, API CAT et PLUG-IN, ou chacun d'entre eux selon le cas.
- « **POINT D'ACCÈS WEB** » : Désigne le portail d'accès au TRADUCTEUR ELIA disponible à l'URL **Errorea! Hiperesteka-erreferentzia ez da baliozkoa.** ou tout autre portail le remplaçant éventuellement à l'avenir.
- « **APP ELIA** » : Désigne l'application mobile qui permet l'accès au TRADUCTEUR ELIA et son utilisation à partir de ces dispositifs ; elle est disponible au téléchargement sur les plateformes d'app de Google et Apple.
- « **LOGICIEL** » : Désigne l'ensemble des programmes informatiques et autres ressources et services technologiques hébergés dans un système de cloud computing comprenant le TRADUCTEUR ELIA, API comprises lorsqu'elles sont fournies par ELEKA, ainsi que le POINT D'ACCÈS WEB et l'APP ELIA.
- « **APPLICATIONS DU CLIENT** » : Désigne un logiciel ou un service développé par ou pour le compte du CLIENT et intégré dans le TRADUCTEUR ELIA au moyen de l'API REST.
- « **OUTILS PROFESSIONNELS** » : Les outils de traduction professionnels intégrés dans le TRADUCTEUR ELIA via l'API CAT (par exemple : Wordfast, SDL Trados Studio, etc.).
- « **MODE PROFESSIONNEL** » : Désigne le mode d'utilisation professionnelle du TRADUCTEUR ELIA dont le contenu, la portée et les SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES (définies ci-après) sont identifiés dans le POINT D'ACCÈS WEB.
- « **MODE SUR MESURE** » : Désigne le mode d'utilisation professionnel du TRADUCTEUR ELIA dont le contenu, la portée et les SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES (définies ci-après) sont identifiés dans le POINT D'ACCÈS WEB.
- « **MODE/S PROFESSIONNEL/S** » : Signifie, conjointement, le MODE PROFESSIONNEL et le MODE SUR MESURE, ou chacun individuellement, selon le cas.
- « **LANGUES DISPONIBLES** » : Désigne les langues vers/depuis lesquelles le TRADUCTEUR ELIA traduit et identifiées à tout moment au POINT D'ACCÈS WEB.

- « **LIMITES DE MOTS** » : Signifie le nombre maximum de mots qui peuvent être traduits pour chaque MODE PROFESSIONNEL à chaque demande du CLIENT.
- « **CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES** » : Désigne les spécifications et fonctions, y compris les LANGUES disponibles, les LIMITES DE MOTS et n'importe quelle autre fonction définie pour chaque MODE PROFESSIONNEL et accessible au POINT D'ACCÈS WEB.
- « **UTILISATEUR/S INTERNE/S** » : Désigne les utilisateurs de l'organisation du CLIENT autorisés à accéder au TRADUCTEUR ELIA et à l'utiliser.
- « **IDENTIFIANTS** » : Désigne les identifiants, les ID utilisateur et/ou mots de passe attribués au CLIENT pour accéder au TRADUCTEUR ELIA et l'utiliser.
- « **LICENCE D'UTILISATION** » : Désigne le droit d'accès au TRADUCTEUR ELIA et à son utilisation qu'ELEKA accorde au CLIENT après passation du CONTRAT.
- « **LICENCE UTILISATEUR UNIQUE** » : Désigne la LICENCE D'UTILISATEUR accordée pour un seul UTILISATEUR INTERNE.
- « **LICENCE DE GROUPE** » : Désigne la LICENCE D'UTILISATION accordée comme licence multi-utilisateur ou pour plusieurs UTILISATEURS INTERNES.
- « **CONTENU DU CLIENT** » : Désigne les textes, documents ou contenus à traduire que le CLIENT ou ses UTILISATEURS INTERNES envoient ou téléchargent dans le TRADUCTEUR ELIA.
- « **CONTENU TRAITÉ** » : Désigne les textes, documents ou contenus que le TRADUCTEUR ELIA crée de manière automatisée à partir du CONTENU DU CLIENT et en réponse à sa demande de traduction.
- « **PRIX** » : Désigne le prix que le CLIENT a l'obligation de payer à ELEKA en contrepartie de la LICENCE D'UTILISATION.
- « **FORCE MAJEURE** » : Désigne toute circonstance ou tout événement de nature extraordinaire, imprévisible ou inévitable et non imputable à la volonté d'ELEKA, tel que : grèves, incendies, inondations, coupure d'alimentation d'énergie, manque ou pénurie de matières premières, pannes ou accidents sur le site d'ELEKA et/ou de ses prestataires de services tiers, situations provoquées par l'alerte sanitaire actuelle relative au COVID-19 et toutes situations similaires éventuelles ou toute autre situation survenant après la conclusion du CONTRAT empêchant temporairement ou même définitivement l'exécution des obligations par EREKA, ou rendant même leur exécution trop coûteuse.
- « **INFORMATIONS CONFIDENTIELLES** » : Désigne toute information ou connaissance, y compris technologique, scientifique, industrielle, commerciale, d'organisation, financière ou d'autre type (know-how) appartenant à l'une des PARTIES à laquelle l'autre PARTIE a accès pendant l'utilisation du TRADUCTEUR ELIA par le CLIENT, y compris, mais sans limite, des informations relatives aux business plans, aux prévisions financières, aux rapports commerciaux, les données à caractère non personnel en général, le LOGICIEL et le TRADUCTEUR ELIA dans leur ensemble, les brevets, marques commerciales, modèles d'utilité et tout autre droit de propriété intellectuelle ou industrielle et/ou toute demandes de ces droits (qu'ils soient enregistrés ou pas), inventions, procédés, designs, graphiques ou pas, manuels, mots de passe informatiques, codes source, procédés et/ou designs, graphiques ou pas, leur utilisation et/ou leur exploitation, dont la

nature confidentielle ou exclusive est indiquée par écrit ou qui pourraient être considérés comme confidentielle par une personne quelconque en tenant compte des circonstances du moment.

- « **TITULAIRE** » : Désigne la PARTIE propriétaire de l'INFORMATION CONFIDENTIELLE.
- « **RÉCEPTEUR** » : Désigne la PARTIE destinataire de l'INFORMATION CONFIDENTIELLE.

3. DESCRIPTION GÉNÉRALE ET CARACTÉRISTIQUES DU TRADUCTEUR ELIA

3.1. Nature, contenu et fonctions du TRADUCTEUR ELIA

Le TRADUCTEUR ELIA est une solution technologique modulaire conçue et développée par ELEKA qui comprend un traducteur automatique multilingue basé sur l'utilisation de technologies d'intelligence artificielle, accessible par le biais d'une plateforme Web et/ou d'une application pour appareils mobiles et qui peut être intégré avec des OUTILS PROFESSIONNELS et des APPLICATIONS CLIENT au moyen de services Web.

Dans ce contexte, le TRADUCTEUR ELIA comprend le LOGICIEL mis à la disposition DU CLIENT, au titre de «*Software as a Service*» ou «*SaaS*».

CHACUN MODE PROFESSIONNEL est soumis à ses propres SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES. Dans tous les cas, le droit d'accès et d'utilisation acquis par le CLIENT en vertu du CONTRAT est considéré limité au MODE PROFESSIONNEL contracté.

Nous signalons à toutes fins utiles que les traductions réalisées par l'intermédiaire du TRADUCTEUR ELIA sont complètement automatisées et sans aucune intervention humaine ; elles ne peuvent donc en aucun cas être considérées comme révisées et validées par ELEKA, ses employés et/ou collaborateurs.

3.2. LICENCE D'UTILISATION

La passation du CONTRAT entre les PARTIES qui acceptent les CONDITIONS GÉNÉRALES et, le cas échéant, les CONDITIONS PARTICULIÈRES, accorde au CLIENT une LICENCE D'UTILISATION qui lui donne un droit d'accès et d'utilisation du TRADUCTEUR ELIA limité aux SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES définies pour le MODE PROFESSIONNEL contracté et avec le contenu et la portée définis dans les CONDITIONS GÉNÉRALES.

Cette LICENCE D'UTILISATION est de nature temporaire, non exclusive, non transférable et soumise au paiement du PRIX correspondant, ces caractéristiques s'entendant applicables à l'ensemble du territoire mondial.

En fonction du MODE PROFESSIONNEL défini par le contrat et du système d'accès choisi par le CLIENT, la LICENCE D'UTILISATION sera configurée comme LICENCE UTILISATEUR UNIQUE ou LICENCE DE GROUPE.

3.3. Mises à jour

Pendant la durée de validité de la LICENCE D'UTILISATION, ELEKA mettra à la disposition du CLIENT les mises à jour et les améliorations du LOGICIEL et du TRADUCTEUR ELIA ; pour chaque MODE PROFESSIONNEL celles-ci seront mises à la disposition de ses clients en général sans aucun coût supplémentaire pour le CLIENT.

Le CLIENT est dans tous les cas le seul responsable de l'utilisation du MODE PROFESSIONNEL le plus à jour mis en en circulation par ELEKA, qui se décharge de toute responsabilité en cas de dysfonctionnement qui aurait pu être résolu par une mise à jour et/ou une amélioration.

3.4. Services supplémentaires

Est expressément exclus du CONTRAT tout service supplémentaire éventuellement requis par le CLIENT, comme le conseil informatique et/ou l'exécution par ELEKA d'une adaptation et/ou d'un développement informatique spécifique pour le CLIENT ; ces services feront l'objet d'un contrat particulier entre les PARTIES.

4. ACCÈS AU TRADUCTEUR ELIA ET UTILISATION

4.1. Exigences techniques

Le CLIENT est responsable de la mise à disposition de l'équipement informatique, des dispositifs mobiles et des connexions Internet lui permettant d'accéder au TRADUCTEUR ELIA et de l'utiliser ; ELEKA n'assume aucune obligation envers le CLIENT concernant la fourniture, de quelque manière que ce soit, de tels éléments et/ou d'APPLICATIONS DE TIERS.

De même, s'il contracte un MODE PROFESSIONNEL permettant d'intégrer le TRADUCTEUR ELIA avec des APPLICATIONS DU CLIENT et/ou d'autres OUTILS PROFESSIONNELS, le CLIENT doit (i) garantir le bon fonctionnement de ces derniers ; (ii) observer les exigences techniques spécifiques établies pour l'utilisation de l'API fournie par ELEKA ; et (iii) installer, faire fonctionner et maintenir l'API, ELEKA n'ayant aucune obligation d'effectuer une quelconque intervention sur ces concepts.

À l'exception de ce qui précède, ELEKA met à disposition du CLIENT, si nécessaire, un service de support pour l'intégration des API qui répondra aux questions posées par LE CLIENT concernant l'intégration de l'API et des APPLICATIONS DU CLIENT.

Il sera dans tous les cas nécessaire que le CLIENT maintienne son navigateur Web et/ou ses dispositifs mobiles à jour pour garantir le bon fonctionnement du TRADUCTEUR ELIA.

4.2. Inscription du CLIENT

Pour accéder au TRADUCTEUR ELIA et l'utiliser en MODE PROFESSIONNEL le CLIENT doit au préalable s'inscrire via le système prévu par ELEKA à cet effet.

L'inscription en tant que CLIENT au MODE PROFESSIONNEL est limitée aux sujets suivants :

- Professionnels personnes physiques qui ont un intérêt à utiliser le TRADUCTEUR ELIA dans leur activité professionnelle ; et

- Organismes ou personnes morales qui ont un intérêt à utiliser le TRADUCTEUR ELIA dans les activités de leurs entreprises.

Une fois dûment enregistré, le CLIENT et/ou son représentant garantit à ELEKA que (i) il/elle a l'âge légal et la capacité légale nécessaire pour passer un contrat ou qu'il/elle représente dûment et avec les pouvoirs suffisants un organisme ou une personne morale ayant une telle capacité ; (ii) que lui/elle-même ou l'organisme ou la personne morale représenté/e réunit les conditions décrites ci-dessus au moment de l'enregistrement ; et (iii) que toutes les informations qu'il/elle a fournies lors de l'inscription sont véridiques.

4.3. Accès au TRADUCTEUR ELIA et utilisation

4.3.1. Modalités d'accès

Une fois l'enregistrement terminé, l'utilisateur peut avoir accès au TRADUCTEUR ELIA et l'utiliser selon le MODE PROFESSIONNEL stipulé dans le contrat par les moyens suivants :

- Accès Web : Accès et utilisation via un navigateur Web et utilisation de la plateforme disponible au POINT D'ACCÈS WEB.
- Accès par l'app : Accès et utilisation via l'APP ELIA.
- Accès API : Si le contrat l'indique, le TRADUCTEUR ELIA peut être intégré aux APPLICATIONS DU CLIENT et/ou aux OUTILS PROFESSIONNELS grâce à l'API correspondante fournie par ELEKA.

Le CLIENT peut ainsi transmettre les CONTENUS DU CLIENT au TRADUCTEUR ELIA à partir des APPLICATIONS DU CLIENT et/ou des OUTILS PROFESSIONNELS et obtenir CES CONTENUS TRAITÉS.

4.3.2. IDENTIFIANTS D'ACCÈS

Le CLIENT est tenu d'utiliser avec diligence les IDENTIFIANTS D'ACCÈS qui sont attribués à lui-même et/ou à ses UTILISATEURS INTERNES et le CLIENT lui-même ou, le cas échéant, ses UTILISATEURS INTERNES, sont responsables de leur garde et de leur confidentialité ; ils s'engagent à ne pas céder leur utilisation à des tiers, ni temporairement ni définitivement et à ne pas autoriser leur accès à des tiers.

En cas de vol, de perte ou d'accès non autorisé à ces IDENTIFIANTS D'ACCÈS, le CLIENT a la responsabilité d'avertir immédiatement ELEKA de cette circonstance pour que cette dernière les annule. ELEKA ne peut en aucun cas être tenue pour responsable des actions menées par des tiers non autorisés qui utiliseraient les IDENTIFIANTS D'ACCÈS du client et/ou de ses UTILISATEURS INTERNES tant qu'une telle notification de vol, de perte ou d'accès non autorisé n'aura pas été communiquée.

4.3.3. Fonctions et utilisations disponibles

L'utilisation et les fonctions du TRADUCTEUR ELIA s'entendent limitées dans chaque MODE PROFESSIONNEL aux SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES établies dans ce domaine, dont les LANGUES DISPONIBLES, les LIMITES DE MOTS, la fonctionnalité de traduction des documents, les fonctions de statistiques et toutes les autres fonctions actuelles ou futures.

4.3.4. Gestion des CONTENUS DU CLIENT et CONTENUS TRAITÉS

ELEKA ne stocke les CONTENUS DU CLIENT et les CONTENUS TRAITÉS dans son infrastructure que si cela s'avère techniquement nécessaire pour garantir l'utilisation et le fonctionnement corrects du TRADUCTEUR ELIA.

ELEKA est dans tous les cas habilitée à créer et conserver des dossiers d'accès et d'utilisation du TRADUCTEUR ELIA aux fins de gestion et de sécurité de son infrastructure, pour la facturation et/ou à des fins statistiques, le CLIENT ne pouvant à aucun moment s'opposer à une telle action.

4.3.5. UTILISATIONS PERMISES ET RESTRICTIONS

Par la LICENCE D'UTILISATION, le CLIENT acquiert le droit d'accès et d'utilisation personnelle, non exclusive, temporaire et non transférable du TRADUCTEUR ELIA ; il est autorisé à l'utiliser dans le cadre de son activité professionnelle, sous réserve des dispositions des CONDITIONS GÉNÉRALES.

Dans tous les cas, le CLIENT doit s'abstenir d'effectuer l'une des actions suivantes :

- Modifier ou créer des produits dérivés du TRADUCTEUR ELIA, du LOGICIEL et/ou de toute documentation relative à ces derniers et mise à sa disposition ;
- Tenter de décompiler, désassembler, réaliser une ingénierie inverse ou tenter de déchiffrer le code source du LOGICIEL ;
- Vendre ou louer totalement ou même partiellement l'utilisation du TRADUCTEUR ELIA et/ou du LOGICIEL ;
- Supprimer ou modifier les marques commerciales, logos ou autres signes, légendes, symboles ou étiquettes de propriété contenus et/ou intégrés dans le TRADUCTEUR ELIA et/ou dans son apparence lors de l'utilisation ;
- Utiliser le TRADUCTEUR ELIA, le LOGICIEL et/ou les API pour exercer une activité illégale, y compris le développement d'une application quelconque qui violerait les droits de tiers ; et
- Transmettre à ELEKA par l'intermédiaire du TRADUCTEUR ELIA des informations ou des données dont le traitement serait contraire à la loi, à la morale et/ou à l'ordre public.

5. DURÉE

La LICENCE D'UTILISATION et les droits d'accès et d'utilisation du TRADUCTEUR ELIA inclus dans celle-ci ont une durée initiale d'1 an à compter du moment de passation du CONTRAT.

Cette durée peut être prolongée par périodes égales et successives d'1 an si le CLIENT (i) en fait la demande à ELEKA avant la fin de la durée initiale ou de la dernière des prolongations demandées ; et (ii) est à jour du paiement du PRIX jusqu'à cette date.

Le CLIENT peut demander dans tous les cas, à tout moment et sans préavis, la cessation totale de l'utilisation du TRADUCTEUR ELIA ; cette demande ne donne néanmoins pas au CLIENT le droit de demander le remboursement d'un quelconque paiement réalisé pour règlement de son utilisation précédente.

La LICENCE D'UTILISATION et, par conséquent, le CONTRAT sont également automatiquement résiliés sans préavis si le CLIENT manque à ses obligations au regard des CONDITIONS GÉNÉRALES.

6. CONDITIONS ÉCONOMIQUES

6.1. PRIX

En contrepartie de la LICENCE D'UTILISATION et pendant la durée de validité du CONTRAT, le CLIENT s'engage à verser à ELEKA les montants mensuels fixes et/ou variables en fonction de l'utilisation ; ces montants sont ceux fixés pour chaque MODE PROFESSIONNEL et en vigueur à tout moment.

Sauf accord contraire explicite entre les PARTIES, le PRIX applicable pendant la première période de validité du contrat est celui publié au POINT D'ACCÈS WEB au moment de la conclusion du CONTRAT. Ce PRIX est révisé et mis à jour à chaque prolongation de la durée de la LICENCE D'UTILISATION au besoin ; en cas de révision des tarifs, le prix mis à jour publié dans le POINT D'ACCÈS WEB s'applique au début de la prorogation de durée.

La TVA ou toute autre taxe éventuellement applicable dans l'exercice correspondant seront ajoutées aux montants résultant des dispositions de la présente clause.

6.2. Moyen de paiement

Le PRIX peut être payé, au choix du client par l'un des moyens suivants :

- Par carte de crédit ou de débit via l'option de paiement en ligne disponible au POINT D'ACCÈS. Dans ce cas, les factures sont créées et émises automatiquement au moment du paiement.
- Par virement bancaire à 30 jours à compter de la date d'émission de la facture correspondante.

7. DISPONIBILITÉ, SÉCURITÉ ET GARANTIE

7.1. Disponibilité du TRADUCTEUR ELIA

L'utilisateur peut avoir accès au TRADUCTEUR ELIA et l'utiliser au moyen des systèmes d'accès indiqués à l'Article 4.3.1, 24 heures sur 24, 365 jours par an.

La disponibilité du TRADUCTEUR ELIA n'est toutefois pas garantie en cas de FORCE MAJEURE ou pour tout motif échappant au contrôle d'ELEKA. Une circonstance est considéré « hors du contrôle » d'ELEKA si elle est impacte (i) les équipements informatiques et/ou dispositifs mobiles du CLIENT ; (ii) les réseaux de communication et éléments d'interconnexion utilisés par le CLIENT, qu'il s'agisse des siens propres ou de tiers étrangers à ELEKA ; (iii) les

APPLICATIONS DU CLIENT et/ou les APPLICATIONS DE TIERS ; et (iv) les services technologiques fournis par des tiers (par ex. les serveur ou services de stockage en cloud computing contractés auprès fournisseur d'ELEKA).

L'accès au TRADUCTEUR ELIA peut également être temporairement interrompu pour des raisons de sécurité, pour des besoins de maintenance ou pour la restructuration des ressources sans violation des obligations d'ELEKA. Tous les efforts seront faits dans tous les cas pour s'assurer que ces interruptions ont un impact minimal sur le CLIENT. En cas d'arrêts programmés et dans la mesure du possible, le CLIENT sera averti à l'avance.

ELEKA se réserve enfin le droit de suspendre et/ou bloquer l'accès et l'utilisation du TRADUCTEUR ELIA sans préavis à tout CLIENT qui ne respecte pas les CONDITIONS GÉNÉRALES ou, le cas échéant, les CONDITIONS PARTICULIÈRES.

7.2. Sécurité

ELEKA a implanté et conserve les mesures techniques jugées suffisantes en l'état actuel de la technique pour renforcer la sécurité du TRADUCTEUR ELIA ainsi que l'intégrité, la disponibilité et la confidentialité des informations traitées par ce dernier.

Le CLIENT doit néanmoins savoir que les mesures de sécurité des systèmes informatiques sur Internet ne sont pas totalement fiables et que, par conséquent, ELEKA ne peut garantir (i) la disponibilité continue des contenus et services compris dans le TRADUCTEUR ELIA ; (ii) l'absence d'erreurs dans ces contenus ni la correction d'un éventuel défaut ; (iii) l'inexistence d'un virus ou d'autres éléments nocifs pouvant produire des modifications dans les systèmes informatiques (software et hardware) du CLIENT ou dans les documents électroniques et fichiers qu'ils contiennent ; ni (iv) l'infailibilité des mesures de sécurité adoptées.

En tout état de cause, les CONDITIONS GÉNÉRALES ne donnent en elles-mêmes aucune garantie concernant la sécurité de l'équipement informatique et/ou des dispositifs mobiles du CLIENT ou de l'infrastructure et du réseau du CLIENT que ce dernier est à tout moment la responsabilité de de protéger.

Le CLIENT doit s'abstenir de supprimer, modifier, contourner ou manipuler tout dispositif de protection ou système de sécurité éventuellement installé dans le TRADUCTEUR ELIA.

7.3. Garantie

ELEKA garantit au CLIENT le bon fonctionnement du TRADUCTEUR ELIA dans les termes suivants :

- Le bon fonctionnement du LOGICIEL est garanti, ainsi que la correction de tout incident associé à des défauts de programmation de ce dernier.

L'action de correction des défauts décrite précédemment dans la programmation logicielle doit être comprise comme limitée aux modifications nécessaires pour corriger les défauts découverts.

- Sont exclus de cette garantie (i) les services technologiques fournis par des tiers (par exemple, les serveurs ou les services de stockage dans le cloud computing contractés avec le fournisseur d'ELEKA) et sont soumis aux conditions générales de garantie définies par leurs propriétaires respectifs ; et (ii) toute incidence corrigée par une action et/ou une amélioration du MODE PROFESSIONNEL qu'ELEKA aurait déjà mise à la disposition du CLIENT.

- Par ailleurs, toute erreur ou tout défaut pouvant avoir été causé pour des motifs étrangers à la volonté d'ELEKA est exclu de la garantie en vertu de la présente Clause. Cette exclusion comprend, entre autres, les erreurs ou les défauts provoqués par les actions du CLIENT, de ses UTILISATEURS INTERNES et/ou de tiers étrangers à ELEKA, ainsi que ceux causés par des moyens externes au TRADUCTEUR ELIA, tels que l'équipement informatique et/ou les dispositifs mobiles du CLIENT.
- Toute éventuelle modification du LOGICIEL effectuée par du personnel étranger à ELEKA sans l'autorisation d'ELEKA entraîne automatiquement la perte de la garantie.
- Le CLIENT convient que le TRADUCTEUR ELIA est fourni pour son utilisation «*en l'état*» («*as it is*») et, que par conséquent ELEKA ne garantit pas son adéquation aux fins particulières du CLIENT. ELEKA ne peut par conséquent pas être pas tenue pour responsable si, en marge des SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES définies pour chaque MODE PROFESSIONNEL, le TRADUCTEUR ELIA s'avère ne pas être adapté aux besoins spécifiques du CLIENT.

8. DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET/OU INDUSTRIELLE SECRETS COMMERCIAUX

Le LOGICIEL et tout autre actif, document ou information qui, sous quelque forme que ce soit, est mis à disposition du CLIENT par l'intermédiaire du TRADUCTEUR ELIA, ainsi que les droits d'exploitation correspondants portant sur ces éléments et/ou les secrets de la société qui les constituent, appartiennent à ELEKA et/ou à des tiers et sont protégés par les lois espagnoles sur la propriété intellectuelle, la propriété industrielle et/ou le secret d'entreprise, ainsi que par les dispositions des traités internationaux applicables.

L'acceptation des CONDITIONS GÉNÉRALES n'implique pas de transfert au CLIENT des droits d'exploitation de la propriété intellectuelle et/ou industrielle portant sur le LOGICIEL et, en général, sur le TRADUCTEUR ELIA et/ou les secrets de la société qui y sont inclus ; sans préjudice du droit d'utilisation acquis par le CLIENT en vertu de la LICENCE D'UTILISATION, lesdits droits restent sous la propriété exclusive de leurs propriétaires respectifs.

Par conséquent, et conformément aux dispositions de la Clause 4.3.5, le CLIENT a l'interdiction de décompiler, désassembler, procéder à l'ingénierie inverse, sous-licencier ou transmettre, traduire ou exécuter des œuvres dérivées du LOGICIEL et, en général, du TRADUCTEUR ELIA.

Il est interdit d'utiliser sans le consentement exprès d'ELEKA toute référence à des noms commerciaux, marques, logos ou autres signes distinctifs, enregistrés ou non, appartenant à ELEKA et insérés dans le TRADUCTEUR ELIA et/ou dans son apparence physique lorsqu'il est utilisé.

9. TRAITEMENT DES DONNÉES ET CONFIDENTIALITÉ

9.1. Protection des données non personnelles

Les données non personnelles faisant l'objet d'un traitement résultant de l'utilisation du TRADUCTEUR ELIA appartiennent dans tous les cas au CLIENT, leur traitement étant soumis à l'obligation de confidentialité établie dans la clause suivante 9.3.

Sont considérés comme données non personnelles aux effets du paragraphe précédent toutes les informations non considérées comme personnelles et faisant l'objet d'un traitement dans les termes définis dans le RÈGLEMENT (UE) 2018/1807 dans le cadre de l'utilisation du TRADUCTEUR ELIA.

Sans préjudice de ce qui précède, le CLIENT autorise expressément ELEKA à avoir accès et à traiter les données et informations concernant l'utilisation de sa part du TRADUCTEUR ELIA afin de garantir sa bonne utilisation et d'améliorer le fonctionnement et l'expérience d'utilisation de ce service.

9.2. Protection des données à caractère personnel

9.2.1. Traitement des données du CLIENT :

Les données à caractère personnel du CLIENT et/ou de son représentant saisies au moment de la passation du CONTRAT ainsi que les autres données communiquées par lui pendant la période de validité de la LICENCE D'UTILISATION dans le cadre de son exécution (par ex. nom, n° de document d'identité, domicile, adresse e-mail, numéro de carte de débit/crédit, numéro de compte bancaire, etc.) seront traitées par ELEKA pour faciliter la bonne gestion et l'exécution de la relation contractuelle établie entre les deux PARTIES et sur la base légale de celle-ci.

Les données à caractère personnel susmentionnées ne seront communiquées qu'aux sociétés et/ou organismes publics qui en feront la demande dans le cadre des obligations légales d'ELEKA.

Dans ce contexte, veuillez noter que la transmission de telles données à caractère personnel par le CLIENT et/ou son représentant, ainsi que leur communication aux organismes publics et/ou organismes concernés sont nécessaires et constituent une exigence contractuelle, de telle sorte que l'octroi et la jouissance de la LICENCE D'UTILISATION ne sont pas possibles si ces données ne sont pas communiqués par le client et/ou si la transmission décrite ci-dessus n'est pas effectuée..

Les données à caractère personnel décrites ci-dessus seront conservées pendant la durée strictement nécessaire à la bonne exécution du contrat établi entre les PARTIES et, si nécessaire, pendant les durées légalement établies conformément aux obligations légales d'ELEKA.

Le CLIENT et/ou son représentant a le droit de : (i) demander d'avoir accès à ses données à caractère personnel, les rectifier, les supprimer, limiter leur traitement, leur portabilité ou s'opposer à leur traitement, le cas échéant par communication écrite adressée à LEKA conformément aux dispositions contenues dans la clause 11.1 suivante ; et (ii) présenter une réclamation auprès de l'Agence espagnole de protection des données ou de tout autre Organisme public de contrôle compétent, notamment si l'exercice de ses droits n'a pas été respecté.

9.2.2. Traitement des données pour le compte du CLIENT :

Dans la mesure où l'utilisation du TRADUCTEUR ELIA par le CLIENT implique le traitement de données à caractère personnel par ELEKA et/ou des tiers sous-traitants de celle-ci sous la responsabilité du CLIENT, les deux PARTIES reconnaissent qu'elles ont l'obligation de respecter les dispositions légales qu'elles ont respectivement l'obligation de suivre en matière de confidentialité conformément à la réglementation applicable en Espagne.

Le traitement des données à caractère personnel détaillé ci-dessus est soumis à l'Accord de commande de traitement joint en **Annexe** aux CONDITIONS GÉNÉRALES.

9.3. Confidentialité

Lors de l'utilisation du TRADUCTEUR ELIA, le CLIENT et ELEKA ont accès aux INFORMATIONS CONFIDENTIELLES de l'autre PARTIE, cet échange d'informations étant soumis à l'obligation de secret définie dans la présente Clause.

Dans ce contexte, le RÉCEPTEUR est tenu de :

- Utiliser les INFORMATIONS CONFIDENTIELLES dans le seul but de remplir ses obligations au titre des CONDITIONS GÉNÉRALES.
- Adopter les mesures nécessaires pour garantir le secret des INFORMATIONS CONFIDENTIELLES DU PROPRIÉTAIRE pour éviter qu'elles ne tombent pas dans le domaine public ou ne soient connues de tiers.
- Ne pas divulguer les INFORMATIONS CONFIDENTIELLES du PROPRIÉTAIRE à des tiers (employés compris), à l'exception des employés qui doivent nécessairement y avoir accès conformément aux CONDITIONS GÉNÉRALES.

La notion d'« INFORMATIONS CONFIDENTIELLES » ne désigne pas les informations, les données techniques ou le savoir-faire dont les circonstances sont décrites ci-après et qui sont par conséquent exclues de cette obligation de confidentialité :

- Si elles sont dans le domaine public, à moins que cette circonstance ne soit la conséquence d'une action ou d'une omission de la part du RÉCEPTEUR.
- Si le RÉCEPTEUR en a connaissance par l'intermédiaire d'un tiers habilité à les divulguer.
- Si le PROPRIÉTAIRE autorise leur divulgation par écrit.

10. RESPONSABILITÉ

Conformément aux dispositions de la Clause 4.2, l'utilisation du TRADUCTEUR ELIA est réservée aux professionnels personnes physiques, organismes ou personnes morales qui souhaitent l'utiliser dans le cadre de leur activité professionnelle; il ne peut donc pas être utilisé par des individus considérés comme des consommateurs.

ELEKA n'assume ni n'assumera aucune responsabilité envers le CLIENT ou envers des tiers découlant de l'utilisation ou de l'absence d'utilisation par le CLIENT du TRADUCTEUR ELIA, au-delà des termes des garanties définies dans la Clause 7.3.

Notamment, et sans limite, ELEKA ne peut être tenue pour responsable envers le CLIENT ou envers des tiers en cas de dommages produits par (i) une erreur humaine dans l'utilisation du TRADUCTEUR ELIA par le CLIENT et/ou ses UTILISATEURS INTERNES ; (ii) l'utilisation du TRADUCTEUR ELIA en dehors des SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES définies par ELEKA ; ou (iii) d'événements de FORCE MAJEURE ou d'événements indépendants de la volonté d'ELEKA (définis dans la Clause)7.1.

ELEKA ne peut pas non plus être tenue pour responsable des dommages et préjudices invoqués par le CLIENT et/ou tout tiers en cas de dommages qualifiés d'indirects, de manque à gagner, de perte d'exploitation, d'atteinte à l'image ou de perte de réputation commerciale.

Finalement, la responsabilité d'ELEKA pour tous les concepts directement imputables à l'utilisation du TRADUCTEUR ELIA ne peut dépasser le montant équivalent au prix effectivement perçu par ELEKA en contrepartie de l'utilisation du TRADUCTEUR ELIA dans chaque PROJET.

11. DIVERS

11.1. Communications

Aux fins de notifications, les PARTIES désignent comme domiciles les suivantes :

- ELEKA INGENIARITZA LINGUISTIKOA, S.L.U.
Zelai Haundi kalea 3, Osinalde industrialgunea
20170 Usurbil (Gipuzkoa)
E-mail : info@elia.eus.
- CLIENT :
Adresse postale et électronique indiquées lors de l'inscription.

Les notifications envoyées par les PARTIES conformément aux dispositions des CONDITIONS GÉNÉRALES doivent être faites par écrit, adressées aux adresses indiquées ci-dessus, par tout moyen permettant de prouver la réception, la date d'émission et son contenu, y compris par courriel que les deux PARTIES acceptent comme forme valable de notification.

Seules les notifications réalisées conformément aux dispositions de la présente clause sont valables et efficaces. Les changements d'adresse ne sont considérés effectifs que 2 jours civils après leur notification.

11.2. Indépendance des clauses

Si l'une des clauses des CONDITIONS GÉNÉRALES est nulle ou annulable, cette déclaration n'invalide pas le reste des CONDITIONS GÉNÉRALES qui restent en vigueur.

11.3. Titres

Les titres des CONDITIONS GÉNÉRALES sont inclus à titre de référence uniquement et n'affectent ni ne limitent en aucune façon le sens et le contenu des présentes CONDITIONS GÉNÉRALES.

11.4. Contrat complet

Aucun changement ou amendement aux CONDITIONS GÉNÉRALES n'est valable s'il n'est pas expressément accepté par les deux PARTIES par un moyen physique ou numérique faisant foi pour accréditer le contenu de la modification et son acceptation par les PARTIES.

11.5. Calcul de jours

Toute référence aux « jours » dans les CONDITIONS GÉNÉRALES doit être comprise comme une référence aux jours calendaires, sauf indication contraire expresse.

11.6. Droit applicable et juridiction

Les CONDITIONS GÉNÉRALES sont soumises à la législation espagnole.

Pour résoudre tout conflit pouvant découler de l'accès et de l'utilisation du TRADUCTEUR ELIA, le CLIENT et ELEKA conviennent expressément de se soumettre aux tribunaux de Donostia-Saint Sébastien (Province de Gipuzkoa) et de renoncer à toute autre juridiction générale ou spéciale qui pourrait leur correspondre si la législation applicable en vigueur le permet.

* * *

ANNEXE 4. ACCORD DE COMMANDE DE TRAITEMENT

L'accès au TRADUCTEUR ELIA et son utilisation impliquent qu'ELEKA doit traiter certaines données à caractère personnel en sa qualité de responsable du traitement et sous la responsabilité du CLIENT.

Ce traitement des données à caractère personnel est soumis aux dispositions contenues dans (i) le règlement (UE) 2016/769 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (ci-après, le « **GDPR** ») ; et (ii) la loi organique espagnole 3/2018, du 5 décembre, relative à la protection des données à caractère personnel et à la garantie des droits numériques (ci-après, la « **LOPD-GDD** »), et sont régies par les dispositions énoncées dans le CONTRAT et par les dispositions suivantes :

1. TRAITEMENT ET DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL CONCERNÉES

ELEKA traitera les données à caractère personnel nécessaires pour faciliter l'utilisation du TRADUCTEUR ELIA par le CLIENT, conformément aux dispositions de l'article 28 du GDPR, de la LOPD-GDD et du reste de la réglementation espagnole et de l'Union européenne applicable à la protection des données à caractère personnel.

Ce traitement sera effectué sur les données à caractère personnel sous la responsabilité du CLIENT identifié ci-dessous (ci-après, les « **DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL** ») :

TRAITEMENT À EFFECTUER	<input type="checkbox"/> Collecte <input type="checkbox"/> Inscription <input checked="" type="checkbox"/> Structuration <input checked="" type="checkbox"/> Modification/traduction <input checked="" type="checkbox"/> Conservation <input type="checkbox"/> Extraction <input type="checkbox"/> Consultation <input checked="" type="checkbox"/> Communication par transmission <input type="checkbox"/> Diffusion <input type="checkbox"/> Interconnexion <input type="checkbox"/> Contraste <input type="checkbox"/> Limitation <input checked="" type="checkbox"/> Suppression <input checked="" type="checkbox"/> Destruction <input type="checkbox"/> Communication <input type="checkbox"/> Autres :
OBJECTIF DU TRAITEMENT	<input checked="" type="checkbox"/> Gestion des clients, de la comptabilité, de la fiscalité et de l'administration <input type="checkbox"/> Gestion de la paie <input type="checkbox"/> Fourniture de services de solvabilité et de crédit <input type="checkbox"/> Services économiques-financiers et d'assurance <input type="checkbox"/> Publicité et prospection commerciale <input type="checkbox"/> Guides/répertoires des services de communication <input type="checkbox"/> Fourniture de services de certification électronique <input type="checkbox"/> Gestion des activités associatives, culturelles, récréatives et sportives <input type="checkbox"/> Éducation <input type="checkbox"/> Gestion et contrôle sanitaire

	<input type="checkbox"/> Sécurité privée <input type="checkbox"/> Vidéo-surveillance <input type="checkbox"/> Sécurité et contrôle d'accès aux bâtiments <input checked="" type="checkbox"/> Ressources humaines <input type="checkbox"/> Prévention des risques au travail <input type="checkbox"/> Respect/non-respect des obligations monétaires <input type="checkbox"/> Analyse de profils <input type="checkbox"/> Fourniture de services de communications électroniques <input type="checkbox"/> Commerce électronique <input type="checkbox"/> Gestion des membres des partis politiques, syndicats, églises <input type="checkbox"/> Gestion de l'aide sociale <input type="checkbox"/> Recherche épidémiologique et activités similaires <input type="checkbox"/> Antécédents médicaux <input type="checkbox"/> À des fins statistiques, historiques ou scientifiques <input type="checkbox"/> Autres :
TYPE DE DONNÉES	<input checked="" type="checkbox"/> Données d'identification <input checked="" type="checkbox"/> Caractéristiques personnelles <input checked="" type="checkbox"/> Universitaire ou professionnel <input checked="" type="checkbox"/> Informations commerciales <input type="checkbox"/> Circonstances sociales <input type="checkbox"/> Détails de l'emploi <input type="checkbox"/> Économiques, financières ou d'assurance <input checked="" type="checkbox"/> Transactions de biens ou de services <input type="checkbox"/> Catégorie de données spéciales : <input type="checkbox"/> Autres :
CATÉGORIES DES PERSONNES CONCERNÉES	<input checked="" type="checkbox"/> Employés <input checked="" type="checkbox"/> Clients et utilisateurs <input checked="" type="checkbox"/> Fournisseurs <input type="checkbox"/> Associés ou membres <input type="checkbox"/> Propriétaires ou locataires <input type="checkbox"/> Patients <input type="checkbox"/> Étudiants <input checked="" type="checkbox"/> Personnes de contact <input type="checkbox"/> Parents ou tuteurs <input checked="" type="checkbox"/> Représentant légal <input type="checkbox"/> Demandeur <input type="checkbox"/> Bénéficiaires <input type="checkbox"/> Fonctionnaires <input type="checkbox"/> Autres :

2. OBLIGATIONS D'ELEKA

- a) ELEKA se limite à réaliser les actions nécessaires pour faciliter l'utilisation du TRADUCTEUR ELIA par le CLIENT conformément aux dispositions des CONDITIONS GÉNÉRALES selon les instructions données par le CLIENT à tout moment.

Si la société considère que l'une des instructions du CLIENT enfreint le GDPR, la LOPD-GDD ou toute autre disposition de l'UE ou d'un État membre en matière de protection des données à caractère personnel, elle doit informer immédiatement le CLIENT de cette situation.

- b) Elle ne traite à aucun moment de DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL, ne les applique pas et ne les utilise pas à d'autres fins que celles indiquées à l'alinéa a) précédent.

- c) Elle assure la formation nécessaire à la protection des données à caractère personnel des personnes autorisées à traiter les **DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL**.
- d) Elle doit conserver un registre écrit de toutes les activités de traitement effectuées pour le compte du **CLIENT** avec le contenu et la portée établis à cet effet par le **GDPR** et la **LOPD-GDD**.
- e) Elle conserve les **DONNÉES** à caractère personnel stockées dans ses propres infrastructures ou dans des infrastructures tierces situées dans l'espace économique européen et ne les divulgue pas, ne les transfère pas et ne les communique pas à d'autres personnes.
- f) Si les **DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL** doivent être transférées à un pays tiers ou à une organisation internationale en vertu du droit de l'Union européenne ou des États membres applicable, elle doit informer préalablement le **CLIENT** de cette exigence légale, à moins que cette information ne soit interdite par la loi pour des raisons importantes d'intérêt public.
- g) Elle doit mettre à disposition du **CLIENT** toutes les informations nécessaires pour démontrer le respect de ses obligations.
- h) Elle doit désigner le cas échéant un délégué à la protection des données et communiquer son identité et ses coordonnées au **CLIENT**.

3. SÉCURITÉ DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

ELEKA met en place les mesures et mécanismes de sécurité nécessaires pour garantir un niveau de sécurité adéquat en tenant compte de l'état de la technique et du coût de son application concernant les risques et la nature des **DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL**, et doit dans tous les cas :

- a) Garantir la capacité de conserver la confidentialité, l'intégrité, la disponibilité et la résilience permanentes des systèmes et services de traitement.
- b) Rétablir rapidement la disponibilité et l'accès aux **DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL** en cas d'incident physique ou technique.
- c) Vérifier, évaluer et apprécier régulièrement l'efficacité des mesures techniques et organisationnelles mises en œuvre pour garantir la sécurité du traitement.

En particulier, ELEKA met en place les mesures de sécurité suivantes :

- a) Veiller à ce que chacun des utilisateurs parmi son personnel ait accès uniquement aux ressources qu'il doit nécessairement consulter pour effectuer son travail et établir des mécanismes empêchant un utilisateur d'accéder à des ressources qui ne sont pas nécessaires dans le cadre de son travail.
- b) Tenir à jour la liste des utilisateurs et des profils d'utilisateurs ainsi que les accès autorisés pour chacun d'entre eux.

- c) Lorsque l'accès se fait à distance via les réseaux de télécommunications, ces accès se font avec des mesures qui garantissent un niveau de sécurité équivalent à celui des accès en mode local.

À cette fin, la société dispose de mécanismes nécessaires pour identifier et authentifier les utilisateurs sans équivoque parmi son personnel, ce qui limite la possibilité de tentatives répétées d'accès non autorisé. Si un tel système est basé sur l'utilisation de mots de passe, les mots de passe doivent expirer périodiquement.

- d) Elle conserve un registre des incidents et porte ces incidents à la connaissance du client s'ils ont impacté le fonctionnement du TRADUCTEUR ELIA.
- e) Elle n'effectue aucun test avec les DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL.
- f) Elle établit des procédures de sauvegarde et de récupération, ainsi que des procédures de destruction de la documentation et des informations au besoin.
- g) Elle forme et informe son personnel au sujet des obligations découlant de la réglementation actuelle en matière de protection des données.
- h) Elle communique au CLIENT l'identité de son délégué à la protection des données ou, à défaut, de la/des personnes directement responsable/s de la mise en œuvre et de l'inspection de ces mesures de sécurité.
- i) Si le CLIENT en fait la demande, elle fournit un rapport descriptif des mesures prises pour assurer la confidentialité et l'intégrité des données traitées au nom de ce dernier et de la documentation que le CLIENT fournit.

4. NOTIFICATION DES VIOLATIONS DE LA SÉCURITÉ DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

ELEKA notifie au CLIENT, sans retard excessif et, en tout état de cause, dans un délai maximum de soixante-douze (72) heures, les atteintes à la sécurité des DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL dont il a la charge et dont il a connaissance, y compris toutes les informations pertinentes pour la documentation et la communication de l'incident conformément aux dispositions du GPDR et de la LOPD-GDD.

S'il n'est pas possible de fournir les informations simultanément, et dans la mesure où cela s'avère impossible, les informations sont fournies de manière progressive sans retard excessif.

5. DEVOIR DE CONFIDENTIALITÉ

ELEKA est soumise à l'obligation de secret et de confidentialité pendant toute la durée de sa relation contractuelle avec le CLIENT et, en fonction du type d'information concernée, pendant les périodes maximales de prorogation prévues par la législation applicable.

ELEKA veille à ce que les personnes de son organisation autorisées à traiter des DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL s'engagent expressément et par écrit à respecter la confidentialité et à appliquer les mesures de sécurité pertinentes.

Le terme « personnes autorisées » signifie toute personne qui, indépendamment de la nature juridique du lien qui la lie à ELEKA, peut avoir accès à des DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL par quelque moyen que ce soit.

6. SOUS-TRAITANCE

ELEKA est autorisée à sous-traiter avec des tiers les services technologiques de tiers et, par conséquent, le traitement des DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL que ces services impliquent.

La sous-traitance de tout autre service impliquant le traitement de DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL, la passation d'un marché avec tout autre sous-traitant et/ou son remplacement nécessite une autorisation préalable, expresse et écrite du CLIENT.

En tout état de cause, ces sous-traitants sont également soumis au respect des obligations énoncées dans le présent document pour ELEKA et des instructions données par le CLIENT.

7. DROITS DES INTÉRESSÉS

ELEKA aide le CLIENT pour répondre à l'exercice des droits des intéressés en matière de protection des données (droits d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition, de limitation du traitement, de portabilité des données, et droit de ne pas faire l'objet de décisions individualisées automatisées).

8. OBLIGATIONS DU CLIENT

Les obligations SUIVANTES s'appliquent au CLIENT :

- a) Procéder à une analyse des risques pouvant découler de l'activité de traitement qui va être commandée et, sur la base de cette analyse, indiquer à ELEKA les mesures techniques et organisationnelles qui, en plus de celles prédéfinies par ELEKA, doivent être mises en œuvre pour le traitement des DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL.
- b) Procéder, si nécessaire, à une évaluation de l'impact sur la protection des données à caractère personnel des opérations de traitement incluses dans le présent accord de commande de traitement.
- c) Effectuer les consultations préalables éventuellement applicables auprès de l'Autorité de contrôle compétente.
- d) Assurer, avant et pendant le traitement, le respect du GDPR et de la LOPD-GDD par ELEKA.
- e) Superviser le traitement, y compris la réalisation d'inspections et d'audits au besoin.

9. OBLIGATION DE RESTITUER OU DE DÉTRUIRE DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Dès la fin ou la résiliation, pour quelque raison que ce soit, de la LICENCE D'UTILISATION, et sauf si le CLIENT en demande la destruction, ELEKA s'engage à restituer au CLIENT toute information contenant des DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL qui lui aurait été transmise par le CLIENT ou auxquelles elle aurait eu accès

de quelque manière que ce soit lors de l'accès et de l'utilisation par le CLIENT du TRADUCTEUR ELIA.

Cette restitution est vérifiée par la remise ou la mise à disposition des DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL au CLIENT ou à la personne qu'il désigne par un procédé couramment accepté.

Une fois la restitution terminée, ELEKA procède à la destruction des DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL présentes dans les équipements informatiques et autres supports qu'elle utilise.

Nonobstant les dispositions des paragraphes précédents, ELEKA peut conserver les DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL et les informations traitées, bloquées, dans l'éventualité de cas où des responsabilités pourraient naître de sa relation avec le CLIENT.

Une fois écoulé le délai de prescription des actions ayant motivé la conservation des DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL, ELEKA procède à leur destruction.

* * *